



ARMOIRES SÉCURISÉES À CASIERS INDIVIDUELS POUR TÉLÉPHONES PORTABLES



▲ ASC35

GÉNÉRALITÉS

Dans les lycées, le règlement intérieur peut interdire l'utilisation par un élève des appareils mentionnés dans tout ou partie de l'enceinte de l'établissement ainsi que pendant les activités se déroulant à l'extérieur de celle-ci. Ces armoires sont spécialement conçues pour le stockage de smartphones dans des casiers individuels. Nous proposons des armoires de 20 ou 35 casiers ; chacun dispose d'un jeu de deux clés et d'une serrure distincte de toute autre.

CONFORMITÉ

L'article L. 511-5 précise : « L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément. »

AVANTAGES

- Possibilité de fixation murale.
- Fermeture individuelle à clef.
- Porte-étiquette individuel par casier.
- Clef pass disponible sur demande (option).
- Portes individuelles renforcées avec amortisseur de bruit à la fermeture.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Construction de l'armoire : acier robuste et peinture époxy grise RAL 7035.
- Couleur des portes : Bleues RAL 5015.
- Type de portes : Battantes.
- Charnières : Droite.
- Fermeture des portes : Manuelle.
- Dimensions des casiers (identiques quel que soit le modèle) : Largeur : 193 mm - Profondeur : 121 mm - Hauteur : 210 mm.

Références	Nombre de casiers	Dimensions H x L x P (mm)	Poids (kg)
ASC20	20 casiers (4 x 5)	1100 x 800 x 150	27
ASC35	35 casiers (7 x 5)	1100 x 1380 x 150	43